

Mairie de BEAUMONT
Le Village - 07110 BEAUMONT 04 75 39 58 25
mairie-beaumont07@orange.fr

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 avril 2022 à 11h30

Présents : AUDIBERT Agnès, BISSLER Maud, LOPEZ Laetitia, PERAN Marianne, PEYROU-MENEGAUX Martine, WALDSCHMIDT Antoine, WALDSCHMIDT Pascal.

Excusé(es) : BLAIN Aurélie, RAMPON Rémi, RIEFA Tiffany.

Absent: HOSTEIN Nicolas.

Secrétaire de séance : BISSLER Maud.

Date de convocation : 11 avril 2022

ORDRE DU JOUR :

Suite à la reprise des comptes de gestion :

Vote du Compte Administratif 2021 du budget principal de la Commune

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 179 454,50 €

Recettes : 370 370,92 € + report 2020: 603 453,18 € = 973 824,10 €

résultat de clôture : 794 369,60 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 89 159,09 €

Recettes : 258 376,38 € + report 2020 : 98 055,99 € = 356 432,37 €

Résultat de clôture : 267 273,28 €

Considérant l'excédent de fonctionnement, le conseil décide d'affecter la somme de 794 369,60€ au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté) et 267 273,28 € au R001 (excédent d'investissement reporté). Le conseil approuve le compte administratif 2021 ainsi que l'affectation du résultat à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2021 du budget AEP (Alimentation en Eau Potable)

EXPLOITATION

Dépenses : 19 082,29 €

Recettes : 52 508,54 €

Résultat de clôture : 33 426,25 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 64 046,15 € + report 2020: 94 472,80 € = 158 518,95 €

Recettes : 92 961,91 €

Résultat de clôture : - 65 557,04 €

Considérant le déficit d'investissement, le conseil décide d'affecter la somme de 47 252,75 € au compte D001 (Déficit d'investissement reporté) sur la section d'investissement du budget AEP 2022.

Vote à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2021 du budget Transformation du presbytère

PAS DE SECTION DE FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

Dépenses : 415 936,06 € + report 2021 : 298 244,43 € + restes à réaliser : 94 986 € = 809 166,49 €.

recettes : 56 428 €

résultat de clôture : -752 738,49 €

Ouverture de la Mairie au public : lundi, vendredi de 8 h 30 à 11h30

Considérant le déficit d'investissement, le conseil décide d'affecter la somme de 628 738,49 € au compte D001 (Déficit d'investissement reporté) sur la section d'investissement du budget Transformation du Presbytère 2022.

Vote à l'unanimité.

Approbation des comptes de gestion du Comptable Public (Commune, AEP et transformation du presbytère)

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des comptes de gestion établis par le Comptable Public, pour l'année 2021, concernant la Commune, l'AEP et la transformation du presbytère.

Vu leur conformité avec les comptes administratifs concernant la Commune, l'AEP et la transformation du presbytère, le Conseil approuve ces comptes de gestion à l'unanimité.

Vote des budgets primitifs 2022 (commune, AEP et transformation du presbytère)

Budget Commune

Le Maire donne lecture au Conseil du budget primitif de la Commune, pour l'année 2022, qui se décline comme suit :

Fonctionnement

Dépenses : 1 221 824,60 € (dont 700 000 € pour affecter au budget Presbytère)

Recettes : 1 221 824,60 €

Investissement

Dépenses : 588 177,88 €

Recettes : 588 177,88 €

Budget Transformation du presbytère

Fonctionnement

Dépenses : 8 800 €

Recettes : 8 800 €

Investissement

Dépenses : 803 538,49 €

Recettes : 803 538,49 €

Budget AEP

Exploitation

Dépenses : 152 879 €

Recettes : 152 879 €

Investissement

Dépenses : 187 964 €

Recettes : 187 964 €

Le conseil approuve les budgets primitifs 2022 à l'unanimité.

Offre de concours de 200€

Pour la participation à la formation « Participation des habitants », le CM approuve l'offre de concours à l'unanimité.

Offre de concours de 300€

Pour la location d'une place dans le columbarium, vote : 6 voix pour et 1 voix contre.

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 12H20

Ouverture de la Mairie au public : lundi, vendredi de 8 h 30 à 11h30